



**Réunion de CC EOS GD Plastiques Marins
Madrid
10 mars 2020
09h30 (UTC +00:00) ES | 08h30 (UTC -01:00) IE**

Projet d'Ordre du Jour

09:30 – 09:35	1. Bienvenue et présentations Bienvenue du Vice-Président (Patrick Murphy) Excuses Adoption de l'ordre du jour
09:35 – 09:40	2. Revoir le programme de travail du GD
09:40 – 10:20	3. Préparation des conseils <ul style="list-style-type: none">• Ressources disponibles• Structure des conseils• Attribution des rôles
10:20 – 10:25	4. Calendrier de rédaction des avis
10:25 – 10:30	5. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées (Vice Président)

Participants

Patrick	Murphy	IS&WFPO
Jim	Portus	SWFPO
Norah	Parke	KFO
Geert	Meun	VisNed
Barrie	Deas	NFFO
Liborio	MARTÍNEZ Latorre	IFSUA
Jose M. Mo	F.Beltran Mathies	josemfeltran@opplugo.com Secretariat

Participants virtuels

Johnny	Woodlock	Irish Seal Sanctuary
Jasmine	Vlietinck	Rederscentrale
Sander	Meyns	Rederscentrale



2 Revoir le programme de travail du GD (extrait du mandat)

Objectif:

1 Co-organiser un atelier sur les plastiques marins avec le MAC et le CAA pour novembre 2019
07 07 novembre 2019 Bruxelles CC EOS & MAC Atelier sur les plastiques marins et la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer, rapport disponible en ligne
2 Organiser un atelier conjointement avec le NSAC sur la refonte et la manipulation des engins de pêche pour janvier / février 2020
28 janvier 2020 Bruxelles Atelier Imaginer les engins de pêche dans une économie circulaire, rapport en cours d'élaboration
3. élaborer des recommandations à l'intention de la Commission sur les aspects opérationnels de la pêche de la litière et de la directive «plastiques à usage unique», en particulier: <ul style="list-style-type: none">• Classification du matériel débarqué• Harmonisation des FLE dans les États membres européens, y compris référence aux mécanismes de financement, incl. installations de réception portuaires• Identifier et promouvoir les meilleures pratiques• Identifier de nouvelles technologies de vitesse• Exploration du régime de responsabilité élargie des producteurs et des frais modulés

Points à considérer présentés par Patrick Murphy:

- Classification / séparation et pesée du matériel débarqué
- Harmonisation du débarquement de FFL à travers les États membres européens dans les installations portuaires incl. référence aux mécanismes de financement, dans le développement des installations de réception portuaires, y compris l'enregistrement / la notification
- Identifier, promouvoir et partager les meilleures pratiques actuellement en cours dans les différents États membres avec l'industrie
- Étudier les avantages de développer de nouvelles technologies pour les engins / élaborer des mesures pour prolonger la durée de vie des engins de pêche
- Explorer l'introduction pratique d'un régime de responsabilité élargie des producteurs et de droits modulés qui ne se traduiront pas par la perte de bonne volonté actuelle des pêcheurs
- Discuter à notre avis quel producteur est le mieux placé pour mener à bien la mise en œuvre de la directive SUP
- Étudier la possibilité de reconnaître / récompenser la contribution sociale volontaire de la participation des flottes de pêche EOS au FFL